

OD  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES AIDES  
FINANCIERES



BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

11 2 NOV 2020

N°2020 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF/OGD

## COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), a l'honneur d'informer **les étudiant·e·s des universités publiques du Burkina Faso, en situation particulièrement difficile** que l'Etat burkinabé offre **des bourses d'indigence pour des études de cycle licence au titre de l'année académique 2020-2021.**

Le nombre de bourses est de sept (07).

### I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être de nationalité burkinabé ;
- avoir 23 ans au plus au 31 décembre 2020 pour la licence 1 ;
- avoir 24 ans au plus au 31 décembre 2020 pour la licence 2 ;
- avoir 25 ans au plus au 31 décembre 2020 pour la licence 3 ;

### II. COMPOSITION DU DOSSIER

1. une demande manuscrite, mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., E-mail) du postulant timbrée à 200 F, adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;

2. une fiche technique à retirer au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) ;
3. une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
4. une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
5. une photocopie légalisée de l'attestation de succès du diplôme du baccalauréat;
6. une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat ou de la licence 1, de la licence 2 ;
7. une attestation d'inscription au titre de l'année académique 2020-2021 ;
8. un certificat d'indigence délivré par le ministère en charge de l'Action Sociale ou une carte d'invalidité délivrée par les services compétents et de tout autre document justifiant l'indigence de l'étudiant·e.

Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables **du 09 au 20 Novembre 2020 au CIOSPB** à Ouagadougou de 8h à 12h.

**NB : tout dossier incomplet est irrecevable.**

**P/le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général**



**Pr Mahamadou SAWADOGO**  
*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*